

Latin niveau 3

Fiches de grammaire

Semestre 1

Les différents emplois des participes

1- En tant que forme adjectivale du verbe, les participes peuvent être **épithètes, apposés ou attributs**. Ils se rapportent alors à un nom ou à un pronom de la proposition, avec lequel ils s'accordent en genre, cas et nombre. Ce nom ou ce pronom ne sont pas toujours exprimés.

→ épithète : *sacerdos vincta in custodiam datur*.

→ apposé : *Aventino fulmine ipse ictus regnum per manus tradidit* (ictus est apposé au sujet de la phrase, non exprimé).

→ attribut : *scripturus sum* (je vais écrire).

Dans les deux premier cas, le participe indique une circonstance qui se passe avant (participe passé) ou en même temps (participe présent) que l'action décrite par le verbe principal. S'y ajoute parfois une autre valeur circonstancielle : cause, condition, concession...

Pour décrire la **succession de deux faits**, en latin, on emploie souvent le participe parfait passif pour le premier, et un verbe conjugué pour le second.

→ *Dux captam urbem delevit*.

Le participe parfait passif employé comme épithète peut parfois être traduit par un nom abstrait (nom d'action) ou par l'expression « le fait que ».

→ *Angebat Hamilcarem amissa Sicilia*. La perte de la Sicile (le fait que la Sicile ait été perdue) serrait le cœur d'Hamilcar.

→ *ab urbe condita* (depuis la fondation de la ville)

Dans certains cas, les participes présents et parfaits **peuvent devenir** :

→ de véritables **adjectifs** : *sapiens, patiens, doctus* ; *sequenti die* (le jour suivant) ;

→ des **noms** : *audientes* (les auditeurs), *spectantes* (les spectateurs), *damnati* (les condamnés), *gesta* (les hauts faits), etc.

N.B. : En tant que forme verbale, les participes peuvent avoir des compléments : *fulmine ictus* (frappé par la foudre), *sepultus in eo colle* (enterré sur cette colline).

2- L'ablatif absolu.

Certains compléments circonstanciels à l'ablatif constituent des propositions autonomes, qu'on appelle ablatifs absolus (= ablatif indépendant). Ils expriment le temps, la cause, la manière, la concession, la condition. Ils sont composés de deux mots, dont l'un équivaut au sujet, et l'autre à l'attribut du sujet. Il peut s'agir :

→ de deux noms (ou d'un pronom et d'un nom) : *Cicerone consule* (sous/pendant le consulat de Cicéron), *me puero* (dans mon enfance), *te auctore* (à ton instigation) ;

→ d'un nom et d'un adjectif : *vivo Augusto* (du vivant d'Auguste), *me invito* (contre mon gré = alors que je n'étais pas consentant) ;

→ d'un nom et d'un participe (cas le plus fréquent), qui forment alors une **proposition participiale** : *imperio accepto* ; *pulso fratre*.

3- Emploi particulier du participe présent.

Les verbes exprimant une perception des sens (*videre, audire, sentire*, etc.) ainsi que *facere* et *ingere* (dans le sens de représenter) se construisent avec un complément à l'accusatif accompagné d'un participe présent : *audio eum cantantem* (je l'entends chanter).

N.B. : avec une proposition infinitive, le verbe prend un autre sens : *audio eum cantare* (j'entends dire qu'il chante).

Les emplois du subjonctif

1- Le subjonctif en proposition principale :

- L'expression de l'ordre (aux 1^e et 3^e personnes) : *hoc faciamus* (faisons ceci) ; *exspectent* (qu'ils attendent) ; *hoc faciam* (que je fasse ceci).
- L'expression de la défense :
 - pour les 1^e et 3^e personnes, *ne* + subj. présent (*hoc ne faciam / ne faciant*) ;
 - pour la 2^e personne, *ne* + subj. parfait (*hoc ne feceris / ne feceritis = hoc noli facere / nolite facere*).
- Souhait et regret :
 - *utinam dives sim* (si j'étais riche, un jour...) → subj. présent : souhait ;
 - *utinam dives essem* (si seulement j'étais riche !) → subj. imparfait : regret dans le présent ;
 - *utinam dives fuisset* (si seulement j'avais été riche) → subj. plus-que-parfait : regret dans le passé.
- Subjonctif exprimant le conditionnel (dans la principale comme dans la subordonnée).
- Délibération : *quid faciam ?* (que faire ?) ; *qui facerem ?* (que pouvais-je faire)
- Subjonctif d'indignation (plus rare) : *ego, tibi irascar !* (moi, je m'irriterais contre toi)

2- Le subjonctif dans les propositions subordonnées :

- Dans les propositions relatives, il introduit une valeur circonstancielle, en particulier :
 - de but (le plus fréquent) : *misit legatos qui pacem peterent* ;
 - de cause : *te amo qui me ames* ;
 - de conséquence, notamment dans les expressions : *sunt qui* + subj. (il y a des gens qui) ; *is qui* + subj. (homme à, capable de) ; *dignus qui* + subj. (digne de).
- Dans les subordonnées circonstancielles (parfois en alternance avec l'indicatif) :
 - temporelles : le subj. introduit une nuance de cause (*cum* + subj. : comme, alors que), ou d'indétermination, d'éventualité, de virtualité (*antequam*, *priusquam* + subj. : en attendant que ; *dum*, *donec*, *quoad* + subj. : jusqu'à ce que), là où l'indicatif indique un simple rapport de temps entre deux faits réels.
 - de but (toujours au subjonctif) : *audi ut discas*. Négation : *ne*. SANS CORRELATION.
 - de conséquence (toujours au subjonctif) : *tam prudens est ut decepti non possit*. Négation : *ut non*. Corrélation fréquente (adverbes *tam*, *sic*, *ita*, *tantum* ; adjectifs *tot*, *talis*, *tantus*).
 - causales : *cum*, dans ce sens (comme, puisque), est toujours suivi du subjonctif. Dans le cas de *quod*, le subjonctif introduit une nuance : la cause est présentée comme un prétexte (*Socrates accusatus est quod iuventutem corrumpere*) ou comme la pensée d'autrui (« dans l'idée que », « parce que, dit-il, dit-on »), dans tous les cas sa réalité est donc sujette à caution.
 - de concession (après certaines conjonctions : *cum*, *quamvis*, *ut*).
 - conditionnelles (voir fiche).

- dans les subordonnées complétives
 - verbes de volonté / ordre (*impero, moneo, hortor*), prière (*oro, rogo, peto*), souhait (*opto*), effort (*facere, efficere ut ; curo, laboro, caveo*), décision (*statuo, decerno* : décider que) : *suadeo tibi ut legas*. Négation *ne*.
 - Verbes d'événement (*accidit, contingit, evenit, fit, est*) : *saepe accidit ut erremus*. Négation : *ut non*.
 - Verbes de crainte (*timeo, metuo, vereor, periculum est*) : *timeo ne hostis veniat*. Négation *ne non* : *timeo ne amicus non veniat*.
 - Verbes d'empêchement (*impedio, obsto, recuso*) : complétive introduite par *ne* si le verbe introducteur est affirmatif (*impedio ne veniat*), par *quin* s'il est négatif ou interrogatif (*nihil obstat quin veniat / quid obstat quin veniat ?*).
 - Cas particulier des subordonnées au subjonctif sans mot subordonnant, avec des verbes de volonté (*volo, nolo, malo ; ex. volo veniat*) et des verbes impersonnels (*licet, oportet, necesse est*) qui se construisent d'ordinaire avec une proposition infinitive, ainsi que des verbes de volonté (*fac sciam, cave cadas*) généralement suivis de *ut* + subj.

- Interrogation indirecte (voir fiche).

- L'attraction modale : une subordonnée relative ou conjonctive, qui serait normalement à l'indicatif, peut employer le subjonctif quand elle dépend étroitement d'une autre proposition au subjonctif ou quand elle est intégrée au discours indirect (proposition infinitive). Ex. : *accidit ut milites qui e castris exiissent ab hostibus caperentur*. Assez fréquent, ce phénomène n'est pas obligatoire, sauf dans le discours indirect.

Gérondif et adjectif verbal

Proches par leur forme, le gérondif et l'adjectif verbal diffèrent beaucoup par le sens :

- le gérondif est une forme nominale du verbe, l'adjectif verbal une forme adjectivale ;
- le gérondif est actif, l'adjectif verbal passif ;
- le gérondif remplace l'infinitif, l'adjectif verbal exprime l'obligation.

Ex. : *ad amandum* (pour aimer) ; *amandus, a, um* (qui doit être aimé).

1- Le gérondif

Comme le supin, le gérondif est un « nom verbal », servant à donner une déclinaison complète à l'infinitif présent actif et déponent (infinitif, gérondif et supin sont les trois formes nominales du verbe existantes en latin) :

	INFINTIF	GERONDIF	SUPIN
Nominatif	Dicere		
Accusatif	Dicere	(ad) dicendum	Dictum
Génitif		dicendi	
Datif		(dicendo)	
Ablatif		dicendo	Dictu

Le gérondif ne peut être ni sujet ni COD, fonctions assurées par l'infinitif ; mais il prend en charge les fonctions nominales interdites à l'infinitif. Le cas auquel il est employé indique clairement sa fonction :

- A l'accusatif, précédé de la préposition *ad*, il exprime le but : *legit ad discendum*.
 - Il peut être introduit par des verbes tels que *hortari*, *impellere*, ou des adjectifs exprimant l'inclination, l'utilité, l'aptitude (*pronus ad* enclin à).
- Au génitif, il est employé comme complément d'un nom (*tempus legendi*) ou d'un adjectif exprimant le désir ou le savoir (*cupidus legendi*).
 - A noter : les expressions figées *legendi causa* et *legendi gratia* (pour lire).
- Au datif (très rare), il est employé comme complément de certains verbes et adjectifs : *scribendo adfuerunt* (ils assistèrent au fait d'écrire > à la rédaction).
- A l'ablatif
 - Le gérondif peut être employé sans préposition, comme complément de moyen, de cause ou de manière : *castigat ridendo mores*.
 - Attention à ne pas le confondre avec le participe présent : *puer legendo discit* / *puer legens ambulat*.
 - Précédé d'une préposition (*in*, *de*, *ex*, *ab*), il est employé comme complément circonstanciel : *ex legendo voluptatem capit* (il prend plaisir à lire).

2- L'adjectif verbal

a) En remplacement du gérondif : quand le gérondif doit avoir un complément d'objet direct à l'accusatif, il est le plus souvent remplacé par l'adjectif verbal.

Ex. : au lieu de *cupidus legendi historiam*, on dira *cupidus legendae historiae*. Le nom *historia*, qui dans la 1^e phrase était le COD du gérondif *legendi*, devient le complément de l'adjectif *cupidus*, l'adjectif verbal s'accordant en genre, en nombre et en cas avec *historia*.

Cette substitution est courante au génitif et à l'ablatif sans préposition, mais elle absolument obligatoire aux autres cas (accusatif, datif, ablatif avec préposition).

Dans ce cas, l'adjectif verbal n'exprime pas l'idée d'obligation, mais simplement le procès (« lire »). Il ne faut pas, au moment de traduire, confondre ces deux emplois.

b) L'adjectif verbal proprement dit : il exprime l'obligation, à la voix passive.

- Il est le plus souvent employé comme attribut du sujet : *Carthago delenda est*. Son complément, s'il en a un, est au datif d'intérêt : *mihi colenda est virtus*.
- Il peut également être employé comme attribut du COD : *dedit mihi libros legendos*. Dans ce cas, le sens d'obligation peut s'affaiblir, et l'adjectif verbal peut exprimer le but, l'intention.
- Enfin, il est employé au passif impersonnel : *pugnandum est*.

Synthèse : l'expression du but

En latin, le but peut être exprimé de diverses manières, par différents moyens syntaxiques :

- une proposition subordonnée circonstancielle : *ut / ne* + subjonctif ;
- une proposition relative au subjonctif (la principale doit contenir un antécédent) ;
- une proposition au subjonctif introduite par *quo* et contenant, obligatoirement, un comparatif ;
- le gérondif introduit par les prépositions *ad* + accusatif, ou *causa / gratia* + génitif ;
- l'adjectif verbal introduit par les mêmes prépositions, remplaçant le gérondif quand celui-ci a un complément ;
- le supin, mais uniquement après un verbe de mouvement.

Exemple : *Caesar milites in Galliam mittit ut pugnent / qui pugnent / quo melius pugnent / ad pugnandum / pugnandi causa / ad Gallios pugnandos / Gallorum pugnandorum causa / pugnatum*.

Exercice : Traduire.

1. *Tempus mihi defuit ad scribendum*. 2. *Quoniam in hoc tanto periculo auxilium filius tuus tibi tulit, omnibus laudandus est*. 3. *Multos scimus loquendi cupidos esse, audiendi paucos*. 4. *Tanta multitudo in viis manebat ut pedibus ad forum parentibus meis eundum esset*. 5. *Audendo virtus augetur, dubitando metus*. 6. *Si inter Formiana saxa hibernaturus es, Hannibal, cave ne milites tui patriae videndae cupidi sint*. 7. *Antiqui putabant colendam esse virtutem*. 8. *Cum Cicero e patria expulsus esset, spem redeundi numquam amiserat*. 9. *Scimus servos tuos omnia paravisse ad rus proficiscendum*. 10. *Agendo, non dicendo diligentiam tuam ostendes*. 11. *Nerone principe, summa supplicia bonis civibus patienda fuerunt*. 12. *Charta superest ad litteras scribendas*.

L'interrogation indirecte

L'interrogation indirecte est une proposition subordonnée, toujours au subjonctif, qui est généralement introduite par un verbe posant ou impliquant une question : *quaerere*, *rogare*, *interrogare* ; *experiri* (chercher à savoir par un test) ; *mirari* (se demander avec étonnement) ; *scire*, *nescire*, *intelligere*, *docere*, *dicere*, *scribere*. Dans ce cas, il s'agit d'une complétive, COD de ces verbes.

Mais l'interrogative indirecte peut également être le sujet d'expressions ou verbes impersonnels : *dubium est*, *incertum est*, *mirum est* (on se demande avec surprise), *quaestio est* ; *refert*, *interest* (il importe de considérer).

Elle peut enfin être le complément d'un adjectif (*incertus*) ou d'un nom (*amicitia non est orta cogitatione quantum utilitatis habitura esset*).

1- Les subordonnants

Les mots subordonnants qui introduisent l'interrogative indirecte sont les mêmes que pour l'interrogation directe, mais on relève quelques différences.

a) Interrogation partielle

- Le pronom interrogatif *quis*, *quae*, *quid* (qui, ce qui) : *quid agis ? Dic mihi quid agas*.
 - Attention : la traduction sera différente dans l'interrogative indirecte : « Que fais-tu ? » / « Dis-moi ce que tu fais. »
- Les adjectifs interrogatifs *qui*, *quae*, *quod* (quel), *qualis*, *is*, *e* (quel), *quantus*, *a*, *um* (combien grand), *quot* (invariable, = *quam multi* : combien de), *uter*, *utra*, *utrum* (lequel des deux).
- Les adverbes interrogatifs, qui concernent une circonstance : le lieu, *ubi*, *quo*, *unde*, *qua* ; le temps, *quando*, *quamdiu* (pendant combien de temps ?), *quamdudum* (depuis combien de temps ?), *quousque* (jusqu'à quand ?), *quotiens* ; la manière, *quomodo*, *quemadmodum* ; la cause, *cur*, *quare*, *quid*, *quamobrem* ; la quantité, *quam* (devant un adjectif, un adverbe ou un nom concret pluriel : *quam multi viri*), *quantum* (devant un verbe ou un nom concret sg : *quantum auri*), *quanti* (devant les verbes d'estimation et de prix), *quanto* (devant un comparatif).

b) Interrogation totale

Elle attend une réponse par « oui » ou « non » et est marquée par une particule.

- Interrogation simple : *-ne*, *num* (si), *nonne* (si ne pas).
 - Attention, dans l'interrogative indirecte, *num* est synonyme de *-ne* et ne sollicite donc pas de réponse négative comme c'est le cas dans l'interrogation directe. La réponse peut être « oui » ou « non ».
 - La particule *an* (si ne pas) peut également introduire une interrogation indirecte de type simple dans les expressions : *nescio an* (je ne sais pas si ne pas), *dubito an* (je me demande si ne pas), *incertum an* (on ne sait pas si ne pas), qu'on traduit par « peut-être ».
 - Autre tournure particulière : *non dubito quin* (je ne doute pas que ne).

- Interrogation double : *utrum* (ou *-ne*)...*an* (si...ou si).
 - Dans l'interrogative indirecte, on emploie plus fréquemment *necne* (ou non) que la particule équivalente *annon* pour exprimer le 2^e terme d'une interrogation double quand il est sous-entendu.

2- La concordance des temps

La subordonnée interrogative indirecte est toujours au subjonctif et respecte la concordance des temps : le temps employé dans la subordonnée dépend du temps de la principale et du rapport temporel entre les deux propositions.

Le latin a forgé un pseudo subjonctif futur à l'aide de la périphrase verbale participe futur + auxiliaire au subjonctif.

Temps de la principale	Rapport temporel	Temps de la subordonnée	Exemple
Présent	Simultanéité	Subjonctif présent	<i>Rogo quid faciat</i>
Présent	Antériorité	Subjonctif parfait	<i>Rogo quid fecerit</i>
Présent	Postériorité	Périphrase –urus sim	<i>Rogo quid facturus sit</i>
Passé	Simultanéité	Subjonctif imparfait	<i>Rogavi quid faceret</i>
Passé	Antériorité	Subjonctif plus-que-parfait	<i>Rogavi quid fecisset</i>
Passé	Postériorité	Périphrase –urus essem	<i>Rogavi quid facturus esset</i>

Les seules exceptions à ce système s'expliquent par des valeurs particulières du subjonctif, qui entrent parfois en jeu :

- valeur délibérative : *rogo te quid faceret* (je te demande ce qu'il pouvait faire)
- valeur d'irréel : *rogo te quid faceret si dives esset* (ce qu'il ferait s'il était riche)
quid fecisset si dives fuisset (ce qu'il aurait fait s'il avait été...)

Exercices

A- Traduire.

1. *Nescimus quando profecturus sit.* 2. *Quaerit quot custodes in villa tua sint.* 3. *Rogant omnes num equites flumen incolumes transierint.* 4. *Te rogo utrum maneas an proficiscaris.* 5. *Rogabat civis essetne praetor etiam in convivio.* 6. *Quaerebat turba e praetore quid factum esset in Sicilia.* 7. *Illud scire possumus, quomodo vitam agere debeamus.*

B- Mettre le verbe principal à l'imparfait et appliquer la concordance des temps.

1. *Quaerunt unde praetor veniat.* 2. *Quaeritis quis id consuli nuntiaverit.* 3. *Quaero cur in urbe curratur.* 4. *Quaerit qui sit hic cantus.* 5. *Quaero utrum magna sit disciplina an parva.* 6. *Quaerimus quando haec facta sint.*

Fiche de synthèse : les valeurs du datif

Le datif (de *dare*) indique à qui s'adresse l'action (datif d'attribution), qui est intéressé par elle (datif d'intérêt), et par extension son but, sa destination. Divers emplois sont dérivés de ces deux premières valeurs. Il complète le plus souvent un verbe.

Datif d'attribution	<i>Do panem fratri.</i>
Datif d'intérêt	<i>Pater non sibi laborat, sed liberis suis.</i>
Possession	<i>Domus est patri. Mihi est amicus.</i>
Complément de verbes intransitifs	<i>Nocere, obstare, plaudere, fidere</i> (sentiment, attitude). <i>Studeo grammaticae.</i> <i>Mihi accidit, evenit</i> (événement qui se produit pour qqun) <i>Mihi libet, licet, decet, placet</i> (état). <i>Praeesse, servire, praestare</i> (situation par rapport à qqun)
Complément d'adjectifs de même racine que ces verbes	<i>Adversarius, fidus, invisus, iratus, sacer, supplex ; aequus, amicus, hostilis, gratus, utilis, commodus...</i>
Double datif	<i>Tibi est dolori / gaudio / odio... Mihi auxilio venit.</i>

Exercice : Identifiez dans chaque phrase le type d'emploi du datif (d'après le tableau), puis traduisez.

1- *Mihi est magna villa, valde utilis amicis meis.* 2- *Tibi evenit immane malum, quod hostibus tuis gaudio est.* 3- *Studeo grammaticae latinae, quae mihi valde prodest.* 4- *Imperatori Neroni placuit cantare in theatro et sicut actor saltare.* 5- *Populo Romano, et senatui maximo odio erat.* 6- *Tibi non licet meis consiliis obstare.* 7- *Princeps imperio praeest, et multi servi ei serviunt.* 8- *Mors avunculi sui Plinio magno dolori est.* 9- *Dux militibus pecuniam dedit, sed maximam partem praedae sibi cepit.* 10- *Caesari sunt multi amici. Putat eos sibi gratissimos esse, quia eis dedit pulchriores terras.*